

## DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), avis est donné que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera par vidéoconférence le 12 mai 2021, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition complète du bâtiment principal situé au 375, 41<sup>e</sup> Avenue, sur le lot numéro 1 551 782 du cadastre du Québec.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les quinze jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les quinze jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 26 avril 2021.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition  
par Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement

## DEMOLITION PERMIT APPLICATION

Notice is hereby given, according to the Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), that the demolition permit application review committee will sit by videoconference, on May 12, 2021, at 5 p.m., to consider the request filed for the complete demolition of the main building located at 375, 41<sup>e</sup> Avenue on the lot number 1 551 782 of cadastre du Québec.

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within fifteen days of publication of the public notice or, failing such notice, within fifteen days following the posting of the notice on the immovable concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this April 26, 2021.